

Atelier des Territoires Bassée-Montois

« Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé »

Séminaire de lancement

Lettre d'information n°1

L'Atelier des Territoires Bassée-Montois a été lancé vendredi 9 décembre à Vimpelles par Monsieur Denormandie, président de la Communauté de Communes Bassée-Montois, et Monsieur Marx, Préfet de Seine-et-Marne.

Plus de cinquante élus — maires et délégués communautaires — étaient présents pour assister à la présentation de la démarche et de l'équipe projet et participer à la construction d'une carte collectivité du territoire. **Acteurs locaux et institutionnels** étaient également invités à participer à ce séminaire de lancement : porteurs de projets sur le territoire, partenaires actuels ou futurs, tous sont invités à s'associer et participer à la démarche.



L'Atelier des Territoires, de quoi s'agit-il ?

Démarche prospective singulière portée depuis 10 ans par le ministère du logement et de l'habitat durable, la démarche « Atelier des territoires » s'appuie en premier lieu sur les valeurs du territoire, ses spécificités et les projets en cours plutôt que sur les contraintes réglementaires et les outils de gestion et d'aménagement.

Elle a ainsi pour objectif de faciliter l'émergence d'une stratégie de territoire portée par les élus et d'engager les acteurs locaux dans le développement de projets concrets sur le territoire grâce à la concertation et la co-construction.

Par la mise en œuvre de visite d'observation et de compréhension sur le terrain puis d'ateliers

organisés sur site, véritables séances d'élaboration collective permettant les échanges, la démarche favorise ou provoque le **débat entre des sphères d'acteurs souvent cloisonnées**, pour enrichir la réflexion et mettre en place un véritable processus fédérateur au bénéfice du territoire.

La démarche aboutira à une feuille de route, établie pour formaliser le contenu du projet stratégique et l'accord des acteurs à le mettre en œuvre. Cette **feuille de route simple et opérationnelle sera bâtie autour de propositions explicites phasées dans le temps**, avec des porteurs de projet identifiés et le panel d'outils ou de procédures pouvant être mobilisés pour leur mise en œuvre.

Cette année, à la suite des Assises des Ruralités qui se sont tenues à l'automne 2015, une vaste réflexion sur l'avenir des territoires ruraux et périurbains a été initiée, en associant élus, chercheurs et les différents ministères concernés. Aussi, la session d'ateliers des territoires 2016/2017 lancée par le ministère sur la **thématique « mieux vivre ensemble dans le périurbain »** s'inscrit dans cette dynamique et vient compléter les mesures portées par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) afin de changer le regard porté sur ces territoires. Ainsi, souhaitant construire un projet de territoire structurant et ambitieux, **la Communauté de Communes Bassée-Montois a candidaté en avril 2016, avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne, et sa proposition a été retenue sur le thème : « Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé ».**

Un Atelier des Territoires pour le Bassée-Montois, pour quoi faire ?

Retenu avec 4 autres territoires parmi 14 candidatures reçues sur ce thème du périurbain, le choix de ce territoire peut surprendre, car le

Bassée-Montois semble, à première vue, plus rural que périurbain, avec un paysage largement dessiné par l'agriculture.

Cependant, situé à l'extrémité de l'Île-de-France et peu urbanisé, le Bassée-Montois comporte un certain nombre de spécificités pouvant être mises en lien avec des dynamiques observées sur le reste du territoire français dans des espaces ruraux périphériques de grandes agglomérations : **absence de ville centre, pôles urbains et pôles d'emplois à l'extérieur du territoire, absence de desserte ferroviaire...**

De plus, le développement économique de ce territoire, à travers l'exploitation des ressources notamment, a été et, est encore, principalement tourné vers l'extérieur, faisant du Bassée-Montois un territoire «servant» de l'agglomération parisienne. La population travaille majoritairement hors du territoire dans les centralités voisines telles que Montereau et Provins.

Pourvoyeur de ressources (humaines et matérielles) et dépendant des activités et des emplois des territoires voisins, le Bassée-Montois est donc un territoire périurbain. Contrairement à d'autres espaces semblables, il a l'atout d'être connecté avec plusieurs villes, ce qui le rend moins vulnérable, et de disposer de ressources propres qui méritent d'être mieux valorisées.

A l'aune de l'élaboration du PLUi et du SCoT du Grand Provinois, l'approche proposée par la démarche de l'atelier doit permettre de **faire émerger de manière partagée une stratégie de développement et un projet global pour le Bassée-Montois** s'appuyant sur l'ensemble des acteurs territoriaux.

Une équipe pluridisciplinaire au service du territoire

Pour mettre en œuvre cette démarche, l'État met à disposition du territoire, en plus d'une équipe interne, une **équipe pluridisciplinaire pour animer et nourrir la démarche** et les réflexions émergeant des constats communs et des ambitions portées par les élus du territoire.

Ainsi, les élus ont choisi d'être accompagnés par un groupement de 5 professionnels constitué autour d'Alphaville, spécialisé en stratégie territoriale, urbanisme et programmation, associé à Bassinet Turquin Paysage, Herard et Da Costa, architectes, et Urban-Eco, expert en écologie et environnement.



Ces experts n'ont pas vocation à conduire une étude ou un diagnostic sur le territoire, mais à développer et faciliter les échanges entre les participants de la démarche. **Élus et acteurs locaux sont les seuls producteurs de la feuille de route, appuyés et conseillés par l'équipe-projet.**

Les dates à retenir

Trois ateliers vont donc réunir les élus et associer les acteurs du territoire.

- **Atelier 1 : visite au service des premières intuitions**
 - Mercredi 25 janvier : visite en car du territoire
 - Jeudi 26 janvier après-midi : échanges et atelier collectif en salle
- **Atelier 2 : élaboration de la stratégie et pistes de projet**
 - Jeudi 22 juin
- **Atelier 3 : capitalisation du travail et définition de la feuille de route**
 - Mercredi 11 octobre

Entre ces séances collectives, des approfondissements, rencontres et visites complémentaires, seront conduits par l'équipe afin de rassembler le matériau nécessaire aux séances d'atelier.

